Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 52 (1944)
Heft: 1

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

la situation militaire sur le Danube de procéder à une réorganisation administrative du pays.

Plus heureuse que bien d'autres bourgades de l'Helvétie romaine, la petite ville de Saint-Maurice n'a pas été ruinée par l'arrêt des échanges avec l'Italie qui suivit l'abandon de la frontière du Rhin. Elle sut trouver dans la tradition chrétienne une nouvelle raison d'exister, et l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune a conservé jusqu'à aujourd'hui le vieux nom gaulois d'*Acaunum* que portait le poste de douane romain.

M. *Maxime Reymond* ramène ses auditeurs à Lausanne. Sa communication sur *La Porte Saint-Marcel* paraîtra dans la *Revue historique vaudoise.*

La séance prend fin officiellement à 16 heures 45, mais de nombreux membres se retrouvèrent au tea-room « Pagoda » et bavardèrent longuement devant une tasse de thé et des gâteaux. *J. C. B.*

CHRONIQUE

Un groupe d'historiens suisses a offert dernièrement à M. Félix Staehelin un volume de *Mélanges* auquel M. Charles Gilliard a collaboré par un savant mémoire sur *Les créanciers bâlois du duc de Savoie.* L'introduction de cet article est de nature à intéresser nos lecteurs.

« On sait que, au début du XVIe siècle, les finances de la monarchie savoyarde étaient dans un état lamentable. Les causes en étaient diverses : une mauvaise administration, la présence de trois duchesses douairières qui touchaient chacune les revenus de quelques provinces, le luxe de la cour, les indemnités dûes aux cantons suisses à la suite des faux du secrétaire Jean Dufour, des affaires de La Sarraz, puis de celles de Genève, les pensions officielles et privées que le duc devait payer à quelques cantons et à plusieurs de leurs magistrats.

» Pressé d'argent, le duc devait recourir à l'emprunt. Parfois cette opération était destinée à procurer au trésor de l'argent frais ; parfois aussi, il s'agissait d'apaiser des créanciers ; la somme dont le duc se reconnaissait le débiteur n'était autre que celle dont, à des titres divers, ses créanciers lui réclamaient ; il s'acquittait alors en papier, si l'on peut dire, et passait reconnaissance de dette ; dorénavant, il n'avait plus que des intérêts à payer, mais il accroissait le montant total de ses dettes sans recevoir un sou d'argent frais.

» Comme le prêt à intérêt, tel que nous le pratiquons, était condamné par l'Eglise et par l'opinion publique, ces emprunts sont tous faits sous la forme de rentes : le débiteur vend une rente à son créancier pour une somme qui, capitalisée au 5 %, correspond au chiffre de la créance.

» Le duc étant un débiteur peu solvable, les créanciers exigent des gages ; ceux-ci sont des terres ducales, châteaux, châtellenies, ou des recettes spéciales

comme un péage. Ces lettres de rente ressemblent à nos obligations hypothécaires. Souvent ces gages sont insuffisants ou d'une réalisation difficile ; le créancier exige en outre des cautions.

» Parfois, ces cautions sont des cantons suisses. Créanciers du duc, ils aiment mieux se porter garants pour lui que de risquer de tout perdre. Plus souvent, ce sont des magistrats des cantons qui, personnellement, cautionnent le prince. On a l'impression que c'était là la situation ordinaire des pensionnaires savoyards ; la pension qu'ils touchaient ou avaient la perspective de toucher était alors comme une indemnité pour le risque qu'ils couraient. Peut-être aussi étaient-ils obligés de donner leur garantie de peur de voir le duc hors d'état de s'acquitter à leur égard de la pension promise. Enfin, ces pensionnaires paraissent avoir été à l'occasion les agents chargés de trouver des prêteurs ; il est tout naturel qu'alors ils se soient constitués les cautions des emprunts qu'ils avaient négociés. Leur pension devenait alors une sorte de commission. »

L'Association pour la conservation du château d'Oron a eu l'heureuse idée de tourner un film à la gloire du magnifique monument dont elle a la garde, et on ne saurait assez en remercier son comité.

Ce film, qui a été présenté pour la première fois au public le dimanche 16 janvier, à Oron, est une belle réussite. Il ne se borne pas à nous montrer sous tous ses aspects, extérieurs et intérieurs, la belle demeure du XIIIe siècle que l'on ne connaît pas assez chez nous ; il fait encore revivre quelques grandes heures de son passé. Aidé par de nombreuses bonnes volontés, secondé par la population d'Oron tout entière, M. Henri Kissling a réussi une belle fresque historique. Tour à tour, il nous présente les sires d'Oron — et c'est la construction du château, l'épisode fameux de la Dame Verte — les comtes de Gruyère — la visite à Oron du duc de Savoie Charles III, en 1533, est prétexte à d'heureuses évocations — les baillis de Berne !

Belle réussite technique (l'accompagnement musical lui-même a été choisi avec beaucoup de soin), le film du château d'Oron mérite les plus vives félicitations. Nous espérons que chacun aura l'occasion de le voir ; nous le recommandons particulièrement aux collèges, aux écoles, aux sociétés qui ont à leur disposition un appareil de projection.

L'assemblée générale annuelle de *Pro Aventico* a eu lieu samedi 9 novembre 1943, dans la salle du Tribunal, à Avenches, sous la présidence de M. Jules Bourquin, vice-président et conservateur du Musée romain. On regrettait l'absence de M. Louis Bosset, archéologue cantonal, président et directeur des fouilles, retenu chez lui par la maladie.

Un *Bulletin* (n° XIV) sera bientôt remis aux membres de l'association ; richement illustré, il renseignera sur les travaux accomplis durant ces dernières années, et contiendra deux articles dus à des savants renommés.

L'assemblée générale de 1944 coïncidera, on l'espère, avec la réunion de l'une des sociétés d'histoire, romande ou vaudoise.

La fortune de la société est en légère augmentation ; le nombre des membres croît aussi, régulièrement, mais trop lentement ; il en faudrait bien davantage, relève M. le président, pour soutenir l'œuvre considérable qu'accomplit *Pro Aventico*.

Le rapport de M. Bosset passe ensuite en revue les travaux importants effectués au *temple du Cigognier*, au *théâtre* et surtout à l'*amphithéâtre*. Nous renvoyons nos lecteurs aux renseignements donnés par M. Bosset dans son dernier rapport à la Commission des monuments historiques que nous publions dans cette livraison.

Le *Musée*, sous la vigilante impulsion de son conservateur, a vu progresser grandement la réorganisation et le classement des vitrines. Les objets divers, mieux présentés et exposés avec discernement, prennent un intérêt et un relief grandissants, et peuvent être étudiés avec beaucoup plus de facilité et de fruit.

Un bon nombre des plus belles pièces de nos collections ont figuré dans la belle exposition de Genève, qui a clos ses portes à la fin du mois passé. Relevons la place de choix réservée à Avenches, avec la toile de fond représentant le Cigognier. Des milliers de visiteurs ont admiré ces pièces remarquables. Combien d'écoles, de fervents amis de l'histoire, trouveraient profit et joie à visiter le musée romain d'Avenches !

Récemment, les C.F.F. ont fait aménager un nouveau quai de débarquement à la gare d'Avenches. Les fouilles nécessaires ont permis de repérer des angles de rues romaines faisant correspondance avec le tracé de quadrillage des îlots romains qui a pu être rétabli dans sa plus grande partie sur le plan général d'Aventicum.

A l'Abbaye de l'Arc, jeudi après-midi, 9 décembre 1943, s'est tenue, sous la présidence de M. Ad. Burnat, architecte à La Tour-de-Peilz, l'assemblée générale annuelle de la *Société du Musée romand*, propriétaire du château de La Sarraz. Durant son séjour à La Sarraz, la châtelaine, Mme de Mandrot, y a reçu nombre de personnalités et y a organisé d'intéressantes manifestations. La maison a été ouverte pendant dix semaines en été. Six grands mutilés finlandais y ont passé sept semaines et sont repartis améliorés moralement et physiquement ; ils ont reçu à La Sarraz la visite de leur ministre, S. E. M. Voiannaa, qui a remis à Mme de Mandrot la médaille d'argent de la Croix-Rouge finlandaise, accompagnée d'une adresse du président de la République finlandaise. Du 22 au 26 juillet, le château abrita le Congrès des ondes souterraines. Quelques artistes suisses représentant les tendances actuelles ont fait au château un court séjour de travail. La journée de la « Ligue vaudoise » a eu lieu au début de l'été. Deux enfants (délicats) de soldats suisses ont passé quinze jours au château.

M. Ch. Besuchet (Agiez) continue de gérer le domaine au mieux des intérêts de l'association.

La gestion et les comptes, qui accusent une diminution régulière de la dette, ont été approuvés. L'assemblée a décidé de refuser dorénavant toute vente de terrain appartenant à la société.

La Commission romaine de la *Société suisse d'histoire de l'art* s'est réunie en automne, à Orbe, sous la présidence de M. L. Blondel, archéologue cantonal de Genève, en présence de M. Bosset, archéologue du canton de Vaud, et de représentants de l'autorité locale et du *Pro Urba*. Il s'agissait d'examiner dans quelle mesure il serait possible de reprendre et de continuer l'exploration archéologique de l'Urba romaine.

Après une visite à Boscéaz, la commission pensa que des fouilles pourraient être fructueuses. Il s'agirait d'établir un plan de l'Urba romaine afin de pouvoir ensuite entreprendre des fouilles systématiques sur l'emplacement délimité. Ces recherches étant importantes à tous égards, la commission pourrait y contribuer par un subside.

Le rôle intellectuel de la Suisse française. — Tel est le titre d'un des chapitres du récent ouvrage de M. Pierre Kohler[1], qui complète l'ensemble de vues que nous apportent *Lettres de France* sur le développement des lettres françaises de la Renaissance à nos jours. M. Kohler, à qui nous devons tant de pages érudites et touchant à l'histoire littéraire vaudoise, sur la châtelaine de Coppet ou Eugène Rambert, Benjamin Constant ou son cousin Samuel, Alexandre Vinet, présente en une synthèse concise et dense le rôle de la Suisse française au cours des étapes diverses de son évolution. La part qu'y ont prise des Vaudois est remarquablement mise en lumière. Pierre Viret et Mme de Warens, Olivier et Ch. Secrétan, Vinet et Warnéry, Monneron et Rambert, sans oublier le « Vaudois Ramuz » montrent combien cette part fut et reste grande. En quelle mesure enfin avons-nous subi l'influence de l'Allemagne ou de l'Angleterre, quelle fut l'emprise de nos sites sur Rousseau, Byron ou Ruskin, autant de questions et de problèmes que M. Kohler pose avec pertinence.

H. PERROCHON.

M. L. Bosset, archéologue cantonal, a publié dans le courant de l'année dernière et à deux reprises des notices dans *La Suisse primitive* (Ur-Schweiz) : Ce fut tout d'abord au sujet d'*Une nécropole burgonde dans une ancienne carrière romaine* (1943, n° 2), à Chavannes-le-Chêne, et ensuite une relation des dernières fouilles à l'amphithéâtre d'Avenches (1943, n° 3).

Dans la *Gazette de Lausanne* du 17 décembre 1943, Jean Rumilly a donné d'intéressants renseignements sur *La vie vaudoise de Fédor Golowkin*.

---

[1] Pierre KOHLER : *Lettres de France*, Périodes et problèmes, 222 pages in-8 Lausanne, Payot 1943.

Dans ses intéressantes *Lettres de la campagne vaudoise* publiées dans le même journal, M. Ed. Chapuisat a parlé, le 8 janvier 1844, sous le titre *En passant par Genolier*, du comte de Portes, de noble Jean Bertrand, seigneur du village, et des séjours que fit dans la localité le célèbre jurisconsulte Louis Rossi.

Sous le titre *Autrefois*, M. François Gervaix a publié dans le *Courrier de la Côte* des 11 et 25 janvier 1944, un *Livre de Raison*, laissé par Frédéric Rochat, des Charbonnières, tisserand de son métier, et dans lequel il nota essentiellement de 1788 à 1810 les prix de toutes les choses nécessaires dans sa profession, dans l'alimentation, l'agriculture, etc.

† PAUL HENCHOZ

(1871—1944)

Nous avons appris avec un vif chagrin le décès de notre collaborateur Paul Henchoz, survenu subitement le 19 février, à Glion, où il avait été instituteur pendant 35 ans, et où il s'occupa en outre de l'administration du village, de la direction d'une société de chant et n'étant jamais fatigué de rendre service.

Il s'intéressa passionnément aux choses du passé. Il avait étudié à fond et classé les archives du Châtelard, des Planches et de Veytaux et avait fait des recherches dans celles de Blonay. Il en avait tiré la matière d'un nombre considérable d'articles intéressants sur les événements, les institutions municipales, les coutumes, de la région, etc., et les avait publiés dans le *Journal* et la *Feuille d'Avis de Montreux* et dans la *Feuille d'Avis de Vevey*. Une trentaine de ces travaux ont été groupés en un volume, paru en 1925 sous le titre : *Montreux il y a cent ans*.

Le défunt fut, de 1915 à maintenant, un fidèle collaborateur de la *Revue historique vaudoise*, à laquelle il a donné une trentaine d'articles. On ne faisait jamais appel en vain à sa bienveillance et à son appui. Son départ est une grande perte pour nous.

Nous prions Madame Henchoz et sa famille d'agréer l'expression de toute notre sympathie.